

DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/148/1.5

Feuillet n°185

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
Terrassonnais Haut Périgord
Noir**

**58 Avenue Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt-deux, le 12 décembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 5 décembre 2022

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	30
Votants :	38
Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Yves VERGNE, Nicole RAVIDAT DUBREUIL.

Suppléant : Gilles COZANET représente Dominique DURUY, Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Paul AUMETTRE représente Edmond Claude DELPY, Emmanuel REBIERE

représente Dominique DURAND.

Excusés : Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Jean Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Daniel BOUTOT, Jean-Pierre VERDIER donne pouvoir à Jean-Marie CHANQUOI, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Francis AUMETTRE, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Mattia TRENTEMONT, Jean-Michel LAGORSE, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Coralie DAUBISSE, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Sabine MALARD-BOUTINAUD donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Maud MANIERE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD donne pouvoir à Gaston GRAND, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Marie-Claire ADOUX.

OBJET : Convention de gestion des ALSH avec Leo Lagrange

Considérant la compétence « Gestion et financement des accueils de loisirs sans hébergement de Terrasson (Lestrade), de Badefols d'Ans et ceux gérés par le Centre Social intercommunal Passerelle » au sein de la Convention Territoriale Globale (CTG) conclu avec la CAF »

Considérant qu'une convention avait été signée fin 2019 avec l'association Léo Lagrange lui confiant la gestion de l'ALSH de Lestrade à Terrasson-Lavilledieu et de l'ALSH de Badefols pour une période de 3 ans.

AR Prefecture

024-200041150-20221212-DE2022148-DE
Reçu le 20/12/2022

Ces 2 conventions arrivant à échéance au 31/12/2022, il convient de les renouveler pour une durée d'un an.

Il est proposé de les renouveler selon les modalités suivantes :

Pour l'ALSH de Lestrade à Terrasson = durée de 1 an – montant de la participation de la Communauté de Communes pour l'année 2023 = 122 752,04 €

Pour l'ALSH de Badefols = durée de 1 an - montant de la participation de la Communauté de Communes pour l'année 2023 = 82 797,58 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✎ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de gestion de l'ALSH de Lestrade à Terrasson avec la Fédération Léo Lagrange pour une période d'un an, du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 ; pour un montant annuel de 122 752,04 €,
- ✎ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de gestion de l'ALSH de Badefols d'Ans avec la Fédération Léo Lagrange pour une période d'un an, du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 ; pour un montant annuel de 82 797,58 €,
- ✎ **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 16/12/2022

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20221212-DE2022148-DE
Reçu le 20/12/2022

Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir